

CLIENT	PROJET
Centre des Services Scolaires Marguerite-Bourgeois	No. Appel d'offres : 24-084
ADRESSE	École Beau-Séjour – Édifice Sud - 004-206787 - Remplacement des finis intérieurs, réfection du plancher de gymnase et mise aux normes des composantes électriques (phase 2)
1101 Chemin Rockland, Mont-Royal, QC H3P 2X8	

Général : Tout addenda émis doit être considéré comme complémentaire et faisant partie intégrante des documents d'appel d'offres déjà émis. En cas de conflit, le présent addenda aura préséance sur les plans et devis.

Devis d'architecture :

1. Section 01 52 00 – Installation de chantier

1.1. Modification de l'article .1.9.1 :

Engager du personnel de sécurité fiable pour assurer, après les heures de travail et pendant les jours de congé, la surveillance du chantier et des matériaux/matériels qui s'y trouvent, et en assumer les frais. Le Donneur d'Ouvrage n'est pas responsable de la sécurité du chantier, incluant les matériaux et/ou l'équipement. L'Entrepreneur doit, s'il le juge nécessaire, engager du personnel de sécurité fiable pour assurer, après les heures de travail et pendant les jours de congé, la surveillance du chantier et des matériaux/matériels qui s'y trouvent, et en assumer les frais. Aucun frais de surveillance ne pourra être à la charge du Donneur d'Ouvrage.

1.2. Modification de l'article .1.11.1 :

Prévoir des remises verrouillables, à l'épreuve des intempéries, destinées à l'entreposage des ~~matériaux, des matériels et des outils~~, et garder ces dernières propres et en bon ordre.

1.3. Ajout de l'article .1.11.3 :

L'entrepreneur est autorisé à aménager un endroit à l'intérieur de l'établissement pour l'entreposage des matériaux/équipements, neufs ou existants récupérés, sans toutefois entraver, s'il y a lieu, au bon fonctionnement de l'établissement, et ce, en coordination avec le chargé de projet du CSSMB. L'entrepreneur sera responsable de maintenir ces lieux propres et en bon état et effectuer le nettoyage à la fin des travaux.

1.4. Modification de l'article .1.16.3 :

~~Entreposer les matériaux/matériels récupérés au cours des travaux de démolition.~~
Entreposer les matériaux/matériels récupérés au cours des travaux de démolition qui devront être réutilisés et réinstallés.

Précision : Se référer aux plans et devis pour connaître la liste complète des matériaux et/ou équipements qui devront être conservés puis réinstallés.

1.5. Annulation de l'article .1.16.4 :

~~Ne pas entreposer dans les installations de chantier les matériaux/matériels neufs ni les matériaux/matériels récupérés.~~

2. Section 09 91 23 – Peinture – travaux intérieurs et extérieurs

2.1. Ajouter le système de peinture suivant à l'article .2.5 :

Le fini des portes doit être uniforme, sans trace de coup de pinceau ni coup de rouleau, ni autre défaut.

.1 Appliquer une couche d'apprêt anticorrosion à l'alkyde, produit acceptable :

Sherwin-Williams Kembond HS

.2 Appliquer deux couches de polyuréthane haute performance Sherwin-Williams Acrolon 218HS, fini semi-lustre.

Plans d'architecture :

3. De manière générale, sur toutes les pages, annuler les travaux de remplacement de la porte extérieure du local 100. Remplacer par les travaux de remise à neuf de la porte extérieure du local 100, peindre le cadre de porte existant en acier déjà peint sur toutes les faces et peindre la porte en acier déjà peint sur tous les chants en atelier :
- Retirer la porte et la nettoyer pour enlever la saleté, la poussière et toute trace de graisse/huile;
 - Poncer les zones rouillées et utiliser un produit antirouille pour traiter les zones affectées sur la porte et le cadre;
 - Utiliser un mastic ou un calfeutrant spécialement conçu pour les fissures ou les irrégularités pour l'acier pour rendre la surface lisse de toute irrégularité dans la porte et le cadre;
 - Poncer toutes les surfaces et préparer la porte à recevoir l'apprêt pour la porte et le cadre;
 - Appliquer un apprêt pour le métal et appliquer la finition conçue pour l'extérieur et formulée pour le métal pour la porte et le cadre (couleur tel que l'existant, fournir un échantillon pour approbation de l'architecte);
 - Lubrifier les charnières et les mécanismes de la porte;
 - Réinstaller la porte avec les charnières existantes et s'assurer qu'elle est d'équerre et d'aplomb. S'assurer qu'elle fonctionne correctement;
 - L'application du fini sera tel que la section de devis 09 91 23 – Peinture – travaux intérieurs et extérieurs

Fin du présent addenda.